



STAGE « Qualité de Vie Syndicale et Militantisme »
Du Lundi 25 au Vendredi 29 Octobre 2021
A l'Institut Régional du Travail,
63 La Canebière, 13001 Marseille

La qualité de la vie syndicale, ou plutôt son absence, est souvent mise en avant pour expliquer l'affaiblissement organisationnel de la CGT, la baisse du nombre d'adhérents et nos difficultés à construire le rapport de force face au patronat et/ou aux gouvernements.

Cette notion de qualité de vie syndicale revient systématiquement dans nos diverses réunions d'instance. Il n'y a pas de fatalité en la matière et cette qualité indispensable à la vie de l'organisation dépend en priorité de la capacité et de la volonté des dirigeants à la mettre en œuvre et l'impulser.

Dans ce stage, Il ne s'agit pas de décliner en région la version confédérale du stage « QVS », mais bien de permettre une réflexion en prise directe avec le vécu des camarades en responsabilité sur le terrain et confrontés aux difficultés.

Les thèmes proposés et les réflexions qui en découlent seront marqués par les luttes en cours (Ordonnances Macron, Conflit SNCF ...) les échanges doivent permettre de créer les conditions d'une nouvelle dynamique en matière de Vie Syndicale qui rayonne sur l'ensemble de nos syndicats.

Nous insistons particulièrement pour que les 1ers dirigeants des organisations de la CGT s'inscrivent à cette session.

Objectif du stage:

Revisiter les repères de fonctionnement dans la CGT en s'appuyant sur la réalité du quotidien des dirigeants syndicaux de la région et du retour d'expérience de la lutte contre la loi travail :

- Concept de démocratie, sociale et syndicale;
- Règles de vie dans l'organisation ;
- Pratiques syndicales ;
- « Syndiqué auteur et acteur «, pourquoi et surtout comment ?
- Conduite des luttes ;
- Prise de décision et mise en œuvre :
- Rôle et place des élus et mandatés dans la vie de l'organisation syndicale.

Pour qui?

Ce stage est destiné aux premiers responsables des Syndicats et Unions Locales ainsi que les responsables à la Vie Syndicale des Unions Départementales.

DEMARCHES A EFFECTUER

- 1. Faire valider votre candidature par votre organisation : Syndicat, UL, UD
- 2. La renvoyer au Comité Régional : secretariat@cgtpaca.fr
- 3. Faire une demande d'autorisation d'absence auprès de l'employeur au moins un mois avant le début du stage.

Clôture des inscriptions le Vendredi 24 Septembre.

Hervé FECHINO Responsable du Stage